

## LETTRE/PETITION à Madame la Directrice Académique

La situation du mouvement ne peut plus durer :

- Changer de poste doit être accessible au plus grand nombre.
- Pour le plus grand nombre des collègues, être nommé sur un poste précis doit être possible.
- Le rôle de contrôle des délégués du personnel doit pouvoir exister grâce à des règles lisibles par tous.

**Pour cela, le SNUDI FO vous propose de signer et faire signer la pétition suivante :**

Pour les règles du mouvement 2016, nous demandons :

- La primauté de l'Ancienneté Générale des Services (AGS)
- Un seul vœu de zone : cette zone réduite à une seule commune.
- Des points pour mesure de carte scolaire cohérents.
- Traitement au cas par cas les situations médico-sociales graves comme avant la « loi mobilité » de 2008.

NOM	PRENOM	ECOLE	MAIL	SIGNATURE

**Le SNUDI FO 38 appelle les collègues à retourner rapidement cette pétition et à se rassembler devant l'Inspection Académique le mercredi 20 janvier à partir de 14h30 pour remettre les pétitions à la DASEN.**